17e ANNÉE — N° 113 | 20 CENTIMES LE NUMÉRO | MARDI 9 OCTOBRE 1877.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPt :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Eté.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 m matin.	5 h. 10 m matin.	6 h. 53 m matin.	10 h. 12 m matin.	10 h. 28 m matin.	10 h. 45 m matin.	4 h. 27 m soir.	12 h. 45 m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20 m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m matin.

REVUE RÉTROSPECTIVE

Séance du 28 janvier 1875.

M. LABOULAYE : Ceux-là se trompent qui espèrent que l'Empire pourra leur donner la sécurité.

Un pouvoir qui reviendrait après la défaite de Sedan ne peut certainement donner ni liberté, ni sécurité. (Vive adhésion à gauche). Ni liberté, car il fermera toute bouche indépendante qui rappellerait le passé ; ni sécurité, parce que, en remontant sur le trône, s'il doit jamais y remonter, le prince impérial ne peut avoir qu'une pensée : refaire la guerre le plus tôt possible... (Mouvement). S'il ne la faisait pas, il tomberait sous le mépris public.

Séance du 31 janvier 1875.

M. WALLON : Le second Empire avait dit : L'Empire, c'est la paix ! Mais comme il ne s'était établi qu'en violant son serment, il n'a pas tenu davantage sa parole. (Très-bien ! Bravos à gauche). Il a troublé l'Europe pour faire diversion aux questions intérieures ; il a maudit les traités de 1815 et il est arrivé à faire établir autour de nous des frontières tout autrement menaçantes. (Approbation à gauche). Il est tombé par la guerre et je ne veux pas rappeler dans quels désastres.

Quant au troisième Empire, s'il y avait un troisième Empire, il se présenterait assurément avec un langage tout pacifique et, j'ajoute, avec des intentions pacifiques ; mais il ne serait pas plutôt établi qu'il verrait se dresser devant lui l'opposition qui lui crierait : Qu'as-tu fait de l'Alsace et de la Lorraine ? (Bravos à gauche). Devant ce spectre de nos provinces mutilées et pour échapper à ce cri vengeur, il se jetterait follement dans la revanche, et il consommerait la ruine de la France. (Très-bien ! très-bien ! à gauche).

***

La monarchie n'étant pas possible par suite du *non possumus* du comte de Chambord et de la rentrée des princes d'Orléans dans la hiérarchie dynastique ; l'Empire étant condamné à être, comme l'a fort bien expliqué M. Laboulaye, la coercition et la proscription à l'intérieur, et la revanche obligatoire à bref délai à l'extérieur, une République sage, modérée, qui devra être la France se gouvernant par-elle même, est l'unique solution praticable et désirable.

(Extrait du journal semi-officiel russe le *Nord*).

***

LES PROMESSES DE L'EMPIRE ET LA CONFIANCE QU'ELLES MÉRITENT.

L'Empereur dans un discours célèbre a dit à Bordeaux :

L'Empire c'est la paix.

Il a fait :

1° La guerre de Crimée ;
2° La guerre d'Italie ;
3° La guerre de Cochinchine ;
4° La guerre du Mexique ;
5° La guerre avec la Prusse.

Résultats pour la France de toutes ces *guerres :*

1° Vingt-six départements envahis ;
2° Des milliers de familles ruinées ;
3° Trois cent mille hommes tués ;
4° Dix-sept milliards dépensés.

Electeurs,

Voulez-vous recommencer ?

Cahors, 9 Octobre.

ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 1877

CANDIDATS DANS LE LOT

1re circonscription de l'arrondissement de Cahors.

M. Ch. Capmas, professeur à l'Ecole de droit de Dijon, candidat républicain.

M. le comte Murat. (A voté l'abolition des lois protectrices des souverains étrangers et la publicité des séances des conseils municipaux, mesures qui ont décidé le maréchal de Mac-Mahon à changer son ministère et à dissoudre la Chambre des députés.)

2e Circonscription.

M. A. Pagès Duport, ancien député, candidat constitutionnel.

M. Éloi Béral, ingénieur des mines, ancien préfet du Lot, ayant toujours professé les idées républicaines.

M. de Valon, ancien député. (A voté l'abolition des lois protectrices des souverains étrangers et la publicité des séances des conseils municipaux, mesures contre lesquelles le maréchal de Mac-Mahon a protesté le 16 mai, en changeant ses ministres et en provoquant de nouvelles élections. — Antérieurement, il avait refusé de CONFIER le pouvoir pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon. — Lors du vote de la Constitution qui a donné un gouvernement à la France, il a repoussé tous les articles en compagnie des trente adhérents que le parti bonapartiste comptait sur 730 députés.)

Arrondissement de Gourdon.

M. de Gozon, membre du conseil général.

M. de Verninac, candidat républicain.

M. le baron Dufour, ancien député. (A voté, comme MM. le comte Murat et de Valon, les deux mesures qui ont amené l'intervention du Maréchal.)

Arrondissement de Figeac.

M. Teilhard, ancien député, candidat républicain. (Votait à la Chambre avec la gauche modérée).

M. le vicomte de Turenne d'Aynac, candidat sans titres politiques, se présentant comme bonapartiste.

Il est difficile de trouver des populations plus honnêtes que celles du Lot ; mais il n'y en a pas de plus crédules et de plus faciles à tromper.

Les laborieux paysans de nos campagnes fournissent à l'Etat les meilleurs soldats de France, et l'histoire grandira le souvenir du courage de nos mobiles pendant la guerre effroyable de 1870-1871. Ces nobles enfants assurèrent, presque à eux seuls, la retraite de 14 jours d'Orléans sur Le Mans, et leur sang coula à flots pour l'honneur de la Patrie.

C'est précisément à cause de ces vaillantes qualités que les paysans du Lot prêtent une oreille confiante aux belles paroles des parleurs qui se jouent d'eux en leur prédisant le retour de l'Empire.

Qu'ils soient persuadés qu'en leur disant que les neuf dixièmes de la France repoussent l'Empire, nous sommes au-dessous de la vérité. Le relevé complet des élections pour l'Assemblée nationale, pour le Sénat, pour la Chambre des Députés, pour les Conseils généraux et pour les Conseils d'arrondissements, depuis 1871, prouvent surabondamment que les candidats impérialistes n'obtiennent qu'une minorité tout à fait minime.

N'est-il pas réellement déplorable que le Lot, l'un des départements les plus déshérités de toute la France, fasse partie de la minorité ? Il est honnête, il est brave, mais en même temps il est pauvre. Est-ce bien son devoir et son intérêt que de combattre les opinions de quatre-vingts départements sur quatre-vingt-dix ?

Les paysans de l'Est, du Centre, du Nord et Midi ne sont-ils pas aussi clairvoyants que ceux du Lot et des départements voisins ? Pourquoi séparer des hommes qui doivent être unis ? Pourquoi un seul département dirait-il à dix autres : « C'est vous qui avez tort, c'est moi qui ai raison ? » Le bon sens commande d'autres idées à nos excellentes populations, amies de l'ordre et qui plus que d'autres sont exposées à une misère certaine, si les bonapartistes continuent à nous menacer d'une révolution que le reste de la France n'accepterait pas.

CORRESPONDANCE

Versailles, 8 octobre.

Le *Journal officiel* publie encore, quelques promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Il publie aussi une circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, les invitant à surveiller avec soin les propagateurs du bruit que le gouvernement obéirait à des influences cléricales et pourrait se laisser entraîner à une politique de nature à compromettre le maintien de la paix. Le ministre ajoute, que si ces coupables manœuvres se produisent d'une façon quelconque, soit par la voie d'affiches, d'écrits ou de propos tenus publiquement, les préfets devront les signaler aux procureurs généraux, qui ne manqueront pas de requérir, suivant les cas, les peines prévues par la loi, soit contre le délit de fausses nouvelles, soit contre celui d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Quelques journaux donnent à entendre ce matin, qu'il pourrait bien se faire que des mesures de rigueur fussent prises contre le Manifeste des bureaux des gauches sénatoriales.

L'*Agence Havas* annonce que M. Gambetta va être poursuivi pour sa lettre aux électeurs du 20e arrondissement de Paris.

M. Gambetta va, paraît il, prononcer un grand discours à Belleville.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Sauf M. Decazes, tous les ministres étaient présents. Plusieurs préfets ayant demandé télégraphiquement si le Maréchal publierait un nouveau Manifeste avant le 14 octobre, le Conseil a décidé qu'il leur serait répondu que ni le Maréchal ni son Cabinet ne songent à adresser aucun Manifeste aux électeurs avant les élections.

On dément les nouvelles alarmantes qui ont circulé sur la santé de M. le marquis de Talhouët. Jamais il ne s'est mieux porté qu'en ce moment.

Les journaux bonapartistes démentent la nouvelle donnée par le *Petit Parisien*, que le prince impérial serait venu à Paris. De son côté, le *Petit Parisien* maintient son dire.

M. Castelnau, ancien député de Montpellier, l'un des 363, vient de mourir à Montpellier.

Le général de Geslin, gouverneur de Paris, a passé en revue hier, sur l'Esplanade des Invalides, la légion de la garde républicaine à laquelle il a présenté son nouveau colonel.

On annonce que M. de Chaudordy, ambassadeur de France en Espagne, qui est actuellement à Paris, ne retournera à son poste qu'après la conclusion du traité de commerce avec l'Espagne.

Le cardinal Manning, archevêque de Westminster, est attendu prochainement à Rome, où il a été appelé par le Pape.

Circulaire de M. J. Grévy.

Aux électeurs du 9e arrondissement de Paris.

Mes chers concitoyens,

Après cette lettre admirable que M. Thiers écrivait pour vous au moment où la mort est venue glacer sa main ; lorsque cette grande voix d'outre-tombe retentit encore à vos oreilles, quelles paroles puis-je vous adresser ?

Je dois pourtant, en me présentant, à vos suffrages, vous exprimer mon sentiment sur la situation présente et sur le caractère des élections auxquelles la France va procéder. Je le ferai simplement.

La Chambre des députés élue l'an dernier pour concourir, avec les deux autres pouvoirs, à l'application de la nouvelle Constitution, représentait exactement la France. Elle était composée, comme la France, d'une forte majorité républicaine et d'une monorité formée de légitimistes, d'orléanistes et d'impérialistes. Comme la France, elle voulait la liberté, l'ordre, la paix, le travail, la sécurité ; elle était animée d'un grand esprit de modération et de concorde. La confiance était revenue, les affaires avaient repris leur essort, et le pays ne demandait qu'à jouir en paix de ces heureux commencements.

Tout à coup, sans qu'on pût s'y attendre, sans qu'aucun conflit se fût élevé entre les pouvoirs, la Chambre des députés, enlevée à ses travaux commencés, a été ajournée pour un mois, puis dissoute.

Le trouble que ces mesures ont jeté dans les esprits et dans les intérêts, je n'ai pas besoin de vous le décrire : vous en êtes les témoins et les victimes.

Qu'avait fait la Chambre pour mériter ce traitement ?

Elle en était venue, vous dit-on, à méconnaître la part d'autorité qui appartient au président de la République, à contester l'influence légitime du Sénat et à substituer à l'équilibre nécessaire des pouvoirs établis par la Constitution le despotisme d'une nouvelle Convention.

Une accusation si grave portée contre un des grands pouvoirs de l'Etat, devrait être prouvée par des faits ; je ne vois que des faits qui protestent contre elle.

La Chambre a méconnu la part d'autorité qui appartient au président de la République ! — Où ? quand ? par quels actes ? qu'on les cite. Elle n'a jamais émis un vote qui touchât, même in-

directement, à l'autorité du président, elle l'a toujours entourée de déférence et de respect.

La Chambre a contesté l'influence légitime du Sénat ! — Seconde accusation sans preuve comme la précédente. La Chambre poussait si loin l'esprit de conciliation que, sur les points législatifs où elle s'est trouvée en désaccord avec le Sénat, c'est toujours elle qui a cédé. Elle a cédé sur la loi de l'enseignement supérieur, elle a cédé sur le budget, sacrifiant patriotiquement à la concorde les prérogatives qui, dans les pays constitutionnels, appartiennent en matière d'impôts aux représentants du peuple ; rien ne lui a coûté pour éviter un conflit.

La Chambre tendait à substituer à l'équilibre nécessaire des pouvoirs établis par la Constitution le despotisme d'une nouvelle Convention? — Qu'elle était loin de cette tendance insensée ! Elle n'aspirait qu'à faire vivre la Constitution républicaine avec les trois pouvoirs qu'elle a institués. Est-ce sérieusement qu'on prononce le nom de *Convention*, à propos d'une seconde Chambre, soumise au droit d'ajournement et de dissolution, sans action sur le pouvoir exécutif et sur le Sénat, à peine égale par ses attributions aux Chambres des députés sous les monarchies de 1814 et de 1830?

Sans vous arrêter plus longtemps aux griefs allégués contre la Chambre dissoute, voyez par quelle Chambre on voudrait la remplacer. Voyez quels candidats l'administration présente officiellement au choix des électeurs : des bonapartistes, des légitimistes, des orléanistes, pas un seul républicain à quelque nuance qu'il appartienne. Dans un camp, tous les ennemis de la République soutenus par le gouvernement républicain ; dans l'autre, tous les républicains combattus par le gouvernement de la République.

Ce spectacle n'est pas nouveau.

Nous avons vu, en 1849, les trois partis dynastiques se coaliser une première fois contre la République. Cette coalition a porté ses fruits : la République renversée, l'empire restauré, vingt ans d'oppression, la France envahie, humiliée, démembrée, accablée de charges et mise à deux doigts de sa perte.

Cette terrible leçon aurait dû les instruire, si les partis écoutaient une autre voix que celle de leurs passions.

Ils recommencent aujourd'hui la même campagne : ce sont les trois mêmes partis, la même ligue, le même drapeau, les mêmes appellations, les mêmes prétextes, les mêmes moyens, le même but. Ils n'inventent rien, ils se copient. Comme en 1849, ils se disent le parti de l'ordre, ils arborent les intérêts sociaux, ils s'appellent les conservateurs et, sous ces dehors menteurs, c'est toujours la République qu'ils combattent. Ils vous conduiraient fatalement aux mêmes désastres si, éclairé par une dure expérience, votre patriotisme ne savait les arrêter.

Comme en 1849, leur plan est encore de reviser la Constitution républicaine dans un sens monarchique, de remplacer la République par une dynastie. Laquelle? Celle des légitimistes, celle des orléanistes ou celle des bonapartistes? Ils ne l'ont pas encore décidé. C'est un démêlé qu'ils videront plus tard, au prix d'un nouveau déchirement de la France.

Avec une Chambre républicaine, cette révision est impossible : avec une Chambre composée en majorité des ennemis de la République, elle est inévitable.

Electeurs,

Voulez-vous conserver le gouvernement existant le gouvernement qui a libéré votre territoire, payé votre rançon, rétabli l'ordre, la liberté, assuré la paix, relevé votre crédit, ramené la confiance, le travail ; le seul gouvernement qui puisse vous préserver de nouvelles révolutions, parce qu'il est aujourd'hui le seul possible, le seul durable? Ecartez ses mortels ennemis ; votez pour des républicains.

Vous l'avez fait l'année dernière, vous avez consacré la République par un vote solennel. Ce vote, on vous met en demeure de le rétracter. Vous répondrez comme il convient à des hommes qui ont le sentiment de leur dignité et qui veulent rester libres. Vous direz que cette noble France a assez souffert, qu'elle a été assez longtemps déchirée par les révolutions, qu'elle ne veut plus appartenir à des maîtres, et qu'elle est résolue à ne charger désormais qu'elle-même du soin de son repos, de sa prospérité et de sa grandeur.

JULES GRÉVY.

On lit dans le *Temps :*

On a tant abusé dans les luttes électorales des « bonnes nouvelles » que nous éprouvons quelque embarras à dire ce qui est pourtant strictement vrai, c'est que nous recevons de la province, et d'un grand nombre de points à la fois, les informations les plus encourageantes. Les républicains ne doutent pas du succès, et d'un grand succès. Ils ne comptent pas seulement sur les villes, mais sur une notable partie des campagnes. A travers les obstacles que l'administration multiplie, la vérité réussit à se faire jour dans des coins très reculés et parmi les classes habituellement inertes. On comprend partout, on entrevoit du moins qu'il n'y va plus de tel ou tel candidat ni de telle question de métaphysique politique, mais du repos du pays et des familles, de la sécurité de l'avenir. Ce sont là les choses qui touchent les plus humbles paysans aussi bien que les riches capitalistes. On arrive à faire toucher au doigt aux uns et aux autres que le débat entre le pouvoir personnel et le pouvoir parlementaire, n'étant au fond que le débat entre la volonté d'un seul et la volonté de la nation, atteint directement nos plus chers, nos plus palpables intérêts. Il importe fort à nos fils, à notre travail, à notre fortune que la direction suprême des affaires publiques, la décision en dernier ressort reste entre les mains de nos députés délibérant entre eux selon les formes prescrites par la loi constitutionnelle. Paix ou guerre, politique du dedans et politique du dehors, tout cela nous touche au plus vif, tout cela est *notre affaire* par excellence, d'où dépendent plus ou moins les autres : et c'est pourquoi, tous, nous avons un intérêt majeur à ne conférer par nos suffrages à personne, roi, empereur ou président, un pouvoir indéfini, une autorité personnelle prépondérante, qui abaisserait, et, par le fait, réduirait presque à néant l'autorité légitime de nos représentants.

On comprend aussi, on entrevoit du moins, même dans les campagnes, que notre situation en Europe est fragile, que nous avons à veiller de très près sur nos démarches, que tout ce qui nous affaiblit au dedans nous désarme au dehors, et que le gouvernement est singulièrement coupable si au lieu d'unir il divise, si au lieu de calmer il irrite, si au lieu de pacifier il déchaîne la discorde. Or tout le monde en vient à s'apercevoir, même parmi les ignorants, que la secousse violente du 16 mai n'avait rien d'inévitable, et qu'avec le moindre bon vouloir, le moindre esprit de prudence, on eût pu nous l'épargner.

Nos amis de la province ont mille fois raison d'insister sur les intérêts vitaux et populaires, en ramenant le débat aux termes les plus simples. Il ne faut pas craindre de crier sur les toits que c'est bien d'anarchie et de troubles civils que nous sommes menacés à bref délai si nous n'opposons par le vote du 14 octobre, un obstacle infranchissable aux mauvais desseins des partis. Mettons hors de cause la personne et les intentions du maréchal; nous n'avons ni à le louer ni à le dénigrer : mais dénonçons, démasquons sans relâche et sans détours de langage les intentions connues, les projets notoires des meneurs de la coalition du 16 mai.

AUX ÉLECTEURS

DE LA 1re CIRCONSCRIPTION DE CAHORS.

MES CHERS COMPATRIOTES,

La République existe;

Elle a déja un passé glorieux et qui nous est cher, parce que à lui se rattache la conquête de nos libertés publiques;

Si son souvenir rappelle des malheurs, il serait injuste de l'en rendre responsable;

Elle seule, par son affermissement pourra en prévenir le funeste retour.

Elle a libéré le territoire, et depuis la cruelle rançon payée elle a pu, sans recourir à de nouveaux emprunts, supporter des charges énormes et conserver son crédit intact.

Elle a su éviter toute complication extérieure; elle a les sympathies de l'Europe et des peuples civilisés, plus peut-être qu'à aucune autre époque parce qu'elle ne menace personne, et les hommes politiques les plus considérables, tous ceux que n'aveuglent pas la passion et l'esprit de parti, à l'étranger aussi bien qu'en France, estiment son maintien et son affermissement nécessaires au relèvement de notre cher Pays.

Plusieurs de ceux qui l'attaquent le plus vivement aujourd'hui l'ont reconnue, saluée, acclamée et ont promis de lui rester fidèles.

Elle est la paix, et elle sera la réconciliation, car par elle seule pourra un jour se réaliser ce bien inestimable : l'apaisement de nos discordes.

Aucune autre forme de gouvernement ne pourrait s'établir, sans recourir à la violence, aux proscriptions, aux emprunts désastreux; elle seule peut donner la liberté à tous, ouvrir les bras à tous, protéger tous les droits, garantir efficacement tous les intérêts et donner satisfaction aux besoins et aux légitimes aspirations de l'esprit moderne.

Vous voulez dans la lutte qui va s'engager, protester de votre attachement pour elle; vous voulez non-seulement demander le maintien, réclamer l'application sage, mesurée, mais loyale et rationnelle du gouvernement qu'elle a fondée.

Vous m'avez fait l'honneur de porter les yeux sur moi. Vous avez pensé que mes opinions fermement libérales, franchement républicaines, mais en même temps et par cela même sagement modérées et conservatrices, pourraient servir de lien et de centre de ralliement à tous ceux qui ont souci de la dignité, de la grandeur et de l'avenir de notre chère patrie et leur fournir le moyen de mettre en commun tous leurs efforts pour faire triompher dans ces élections la cause de la liberté et du droit

Je n'ai pu rester sourd à votre appel, plusieurs fois réitéré. J'ai hésité cependant, Je l'avoue; j'ai craint, quand vous pouviez si facilement trouver parmi les membres du Conseil général un candidat plus autorisé et plus connu de vous, de paraître téméraire et présomptueux, reproche qu'on n'encourt pas volontiers à mon âge, j'ai dû faire taire mes scrupules; mais en acceptant la candidature qui m'a été offerte je n'ai cédé, soyez en sûrs, à aucun sentiment d'ambition personnelle; j'ai obéi simplement à la voix impérieuse du devoir, que chacun de vous écoutera, à son tour, et suivra.

Eloigné de vous, absolument étranger à toute côterie, n'ayant sollicité le suffrage de personne, si le succès couronne vos efforts, ce succès sera entièrement votre œuvre, votre victoire, la victoire du pays faisant entendre avec calme mais fermement sa voix. Ce n'est pas le candidat qui triomphera, mais l'idée que son nom représente pour nous, idée qui se résume dans ces simples mots : *Défense légitime de nos libertés publiques*; maintien et affermissement de la République, qui en est la meilleure, la plus sûre sauvegarde et aujourd'hui l'unique.

Unissez-vous donc, mes chers compatriotes, et puissent vos vœux s'accomplir; puisse mon nom vous inspirer assez de confiance pour rallier à la cause de la République tous ceux qui mettent le bien du Pays au-dessus de toute autre considération : C'est dans cette pensée que je vous le livre.

CHARLES CAPMAS,
Professeur à la Faculté de Droit.

Dijon, le 5 octobre 1877.

ORIENT

Un des faits les plus saillants de la guerre engagée entre la Turquie et la Russie est assurément l'insuccès éclatant de cette dernière puissance et l'insuffisance constatée de ses moyens d'attaque, de sa force offensive. Le temps d'arrêt que subissent en ce moment les opérations militaires malgré quelques rencontres assez fréquentes, donne le loisir de faire quelques réflexions sur les premiers résultats de cette guerre, qui ont excité et qui excitent encore en Europe un si profond étonnement. Il n'était personne qui, au début des hostilités, ne fût entièrement convaincu de la grande supériorité de la Russie sur sa rivale. La réorganisation de l'armée, décrétée par l'ukase du 1er janvier 1874, annonçait des chiffres vraiment prodigieux. Elle devait fournir dix-huit classes et demie de 400,000 hommes chacune, ce qui, en tenant compte du déchet, ferait une masse de 6 millions de soldats, sur lequel nombre devaient se trouver environ 2 millions d'hommes instruits, ainsi répartis :

Armée active,	6 contingens	750,000 h.
Réserve,	9 »	950,000 h.
Milice,	3 1/2 »	300,000 h.
Total.....		2,000,000 h.

Il faut encore ajouter à ce chiffre colossal les contingents des populations non soumises à la loi du 1er janvier 1874, dont le chiffre s'élève, en nombre rond, à 250,000 hommes plus ou moins instruits. Tel est l'ensemble vraiment formidable des forces formidables de la Russie. Organisée sur le pied de guerre, l'armée active doit fournir 1,168 bataillons d'infanterie de 1,000 hommes chacun, donnant ainsi un total de 1,168,000 hommes, et 536 escadrons de 150 chevaux, soit 80,000 chevaux, auxquels il faut ajouter 114,000 chevaux de troupes irrégulières. Enfin l'artillerie, également sur le pied de guerre, doit compter 444 batteries et 3,450 canons.

Qui pourrait croire qu'une force si considérable ait produit si peu d'effet ? Mais il faut considérer que cette organisation, décrétée il y a moins de quatre ans, n'est encore en grande partie réalisée que sur le papier. Toutefois, il existe d'autres causes des échecs éprouvés par l'armée russe ; ils ne doivent pas être attribués exclusivement à l'insuffisance de préparation. Ces causes sont de diverses natures. Il paraît, en premier lieu, que le désordre administratif qui s'était révélé d'une manière si flagrante pendant la guerre de Crimée n'a pas encore pu être corrigé, malgré les lois décrétées, les commissions instituées et les inspections organisées depuis une vingtaine d'années Ce qui concerne le commissariat et le service des transports est tout à fait défectueux. Les troupes du czar sont braves jusqu'à la témérité, bien armées, bien équipées ; la cavalerie irrégulière est la plus nombreuse en même temps qu'une des plus belles du monde. Mais ces armées ont peu de mobilité, parce que, de l'aveu de tous les témoins qui les ont vues à l'œuvre pendant cette guerre, les transports s'y effectuent mal. C'est ce qui a fait que le premier corps d'invasion a perdu deux mois avant de pouvoir tenter le passage du Danube. C'est ce qui a fait encore que le gros de l'armée russe n'a pas eu le temps d'arriver à la suite du général Gourko, aussitôt que celui-ci s'était ouvert, par une marche brillante et hardie, le principal passage des Balkans. A peine une opération était-elle commencée, qu'il fallait l'interrompre pour attendre des renforts, et pendant ce temps-là Suleiman Pacha se montrait à Eski Sagra, Osman Pacha sortait de Widdin comme d'une boîte à surprise, à la tête de quarante-cinq bataillons dont tout le monde avait oublié l'existence. A mesure que les armées russes s'affaiblissaient par les combats et les maladies, les armées turques semblaient croître et se multiplier.

Il convient encore de signaler une autre cause de faiblesse pour les armées russes : le défaut d'unité dans le commandement. Il semblait que la Russie dût inonder la Bulgarie de flots de troupes invincibles, et voici qu'après cinq grands mois d'efforts et de sacrifices, elle est obligée d'invoquer l'appui de l'armée roumaine, et, ce qui est encore plus humiliant pour elle, de rejeter dans tous les hasards de la guerre ces malheureux Serbes, moins durement traités par la fortune des armes que par l'ingratitude dédaigneuse de leur auguste protecteur.

CHRONIQUE LOCALE

Avis aux Raccoleurs.

Aux dernières élections, les abords des salles du scrutin furent constamment assaillis par des agents provocateurs, qui, à l'aide de menaces et de mensonges, influencèrent un grand nombre d'électeurs au profit des divers candidats hostiles à la Constitution.

Nous les prévenons que, cette fois, ils seront surveillés rigoureusement, et que la justice sera saisie de leurs manœuvres coupables. Qu'ils ne comptent plus sur l'impunité qui les a couverts jusqu'ici.

Avis aux Électeurs.

Nous prions nos abonnés, nos lecteurs et tous nos amis d'avertir les électeurs de leurs diverses communes que M. Pagès Duport a adressé sa Circulaire par la poste à chaque électeur.

Si par hasard quelques noms avaient été oubliés par les copistes, quand les bandes ont été faites et *affranchies*, nous tenons des circulaires à la disposition de tous ceux qui en réclameront.

La rentrée des classes au Lycée de Cahors a eu lieu ce matin. Les cours ont commencé immédiatement après la messe du Saint-Esprit, à laquelle tout le corps enseignant et les élèves assistaient.

La température s'est considérablement refroidie depuis quelques jours. Les vendanges sont finies dans tout l'arrondissement de Cahors. Le rendement a été généralement supérieur à celui de l'an dernier.

Les planteurs de tabac se plaignent de ce que la jurisprudence suivie précédemment a été modifiée depuis l'année dernière en ce qui concerne les cessions de culture dont se trouvaient en possession les propriétaires ou fermiers. Certaines restrictions trop rigoureuses, peut-être, ont été apportées à la faculté qui était laissée aux titulaires de permis de culture, de céder la totalité, ou seulement une partie de leur plantation.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'administration préfectorale, dont l'attention a été appelée sur cette question délicate, l'étudie pour en saisir M. le Ministre des Finances, et pense parvenir à faire modifier l'état

actuel des choses dans le sens que souhaitent les populations.

Par décision ministérielle du 3 octobre :

M. Maréchal, lieutenant-colonel du 75e régiment d'infanterie de ligne, passe au 7e régiment de même arme, pour y occuper un emploi de son grade, en remplacement de M. Zédé, qui permute avec lui.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Extrait du procès verbal.

Séance du 1er octobre 1877.

Présidence de M. MALINOWSKI, directeur trimestriel

Le Secrétaire général dépose les publications envoyées à la Société pendant les vacances.

Le bibliothécaire annonce qu'il a reçu de M. Depeyre, président du tribunal civil de Cahors, deux Annuaires du département du Lot, et de Madame veuve Bénâtre, divers volumes des annales des conducteurs des ponts et chaussées.

La Société remercie ces deux donateurs.

M. d'Arnaldy d'Estroa, membre correspondant, promet l'envoi prochain d'une lettre de Sully aux habitants et consuls de Figeac.

Le Secrétaire,

POUZERGUES.

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 8 octobre.

Vins. — Les vendanges se poursuivent dans les départements du Sud-Est et dans le Centre; partout on se hâte, car les nuits sont glaciales, les feuilles tombent et les raisins découverts sèchent ou pourrissent malgré leur degré de maturité. En présence de ces déceptions, les propriétaires qui ont des vieux vins ne veulent les céder à aucun prix; ils veulent attendre que l'on soit fixé définitivement sur les rendements généraux; d'un autre côté, le commerce local produit peu de demandes et rien actuellement ne peut faire pressentir des ordres d'achats avant que les élections soient terminées. Les avis de quelques départements du Midi, notamment ceux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, vont jouir et jouissent déjà d'un heureux privilège, celui d'être des plus recherchés, puisqu'ils auront ceux-là ce qui manque si bien aux autres; la maturité et la vinosité. Cette faveur grandira au fur et à mesure qu'ils seront nécessaires pour rendre marchands, les vins des autres régions qui sont verts et petits en degré et en couleur. Les achats sont nombreux dans le Midi et sont faits généralement par des négociatns parisiens et le commerce local qui dispute aux parisiens les meilleures caves pour les besoins de leur clientèle, et aussi un peu par spéculation.

Céréales et Farines. — Le désir de vendre de la part de la culture est moins accentué que pendant ces jours derniers; elle vend ce qu'elle a de disponible, mais rien de plus. La baisse semble être arrêtée, il est probable que nous aurons cette semaine une tendance plus ferme sur la plupart des marchés.

FAITS DIVERS

LE CRIME DE GENNEVILLIERS

M. Macé, commissaire de police aux délégations judiciaires, a arrêté vendredi soir la laveuse Hortense M... veuve S... En même temps, le service de sûreté a procédé à l'arrestation de l'amant de cette femme, William S..., le même qui était signalé comme l'ayant accompagnée mardi matin, quand elle est venue, rue de Lévis, 52, demander des nouvelles de la femme Batellier. Celui-ci, rôdeur de barrière, est âgé de quarante-cinq ans et demeure avenue de Saint-Ouen, 90.

Les deux inculpés ont été transportés, la nuit même, au dépôt de la préfecture. Hier matin, ils ont été interrogés par M. Ragon, juge d'instruction. Les réponses aux nombreuses questions de M. le juge d'instruction ont été insuffisantes. Toutefois, jusqu'à présent, on ne relève encore aucune charge matérielle sur ces deux individus, qui protestent d'ailleurs de leur innocence.

Dans la journée de lundi, on avait vu Louise avec deux homme et une femme, une blanchisseuse. La blanchisseuse et son amant arrêtés, une troisième arrestation a également été opérée. C'est celle d'un individu qui était bien connu déjà à Gennevillier et dans les environs. Cet homme allait toujours escorté de deux ânes. Dans le pays on l'avait baptisé l'*Anier*. Son existence paraissait, à bon droit, bizarre. Il vivait sous tente, la plantant tantôt ici, tantôt autre part. Le jour de la découverte du cadavre, il disparut. On savait cependant qu'il avait établi une tente derrière une carrière, lundi dernier. On le rechercha, on finit par l'arrêter et on lui demanda pourquoi il avait déplacé sa tente.

Il répondit « que le pays n'était pas sûr. »

L'état civil de cet individu n'a pu être établi. La personne qui pourrait fournir son nom à M. Macé, lui prendrait un véritable service. L'enquête a été poursuivie près de la plupart des personnes qui ont été en relation avec lui, et on lui a découvert au moins dix noms.

Sous sa tente, on a saisi une baignoire dans laquelle il couchait, un matelas et divers paquets

Lors de l'arrestation de cet homme, on a trouvé sur lui plusieurs objets dont la provenance paraît problématique, entre autres deux montres. On a trouvé aussi un grand nombre de linges fraîchement lavés et portant des taches de sang à demi-effacées.

— C'est de la rouille, dit-il.

Quant aux autres objets, il les a, à ce qu'il prétend, *brocantés* dans ses voyages.

Il ne peut donner l'emploi de sa journée du lundi Il ne peut devantage faire connaître d'où il vient et quels sont ses moyens d'existence. Il loue ses ânes, dit-il. A qui ?

Enfin, chose a remarquer, il a modifié depuis la semaine dernière la coupe de sa barbe.

En somme, cet homme est le plus gravement compromis. Dans ses recherches de vendredi, M. Macé avait trouvé, en effet, dans une fossé, une brouette tachée de sang. Cette brouette a été reconnue pour faire partie des bagages de l'homme aux ânes.

Les recherches se poursuivent très activement ; on serait, paraît-il, sur de nouvelles pistes, et l'on a lieu de penser que la justice sera bientôt complètement édifiée au sujet de ce crime.

DÉCOUVERTE D'UN SECOND CADAVRE

Une autre découverte sinistre a été faite.

On a trouvé, non loin d'Argenteuil, non loin non plus de l'endroit où le cadavre de la femme Dumont a été relevé, mais pourtant dans le département de Seine-et-Oise, un autre cadavre de femme.

Cette femme a été également étranglée et violée !

La tente de l'*Anier* était plantée presque à égale distance des deux victimes.

Y a-t-il là seulement une simple coïncidence ?

Ou bien faut-il penser à une bande bohémienne qui organiserait le viol et l'assassinat ?

Le parquet de Paris et celui de Seine-et-Oise se trouvent en présence de cette situation difficile :

On a dû arrêter des gens qui n'ont ni feu ni lieu ; ils se démentent perpétuellement dans leurs déclarations.

En tous cas, ces arrestations provisoires sont maintenues.

DERNIÈRES NOUVELLES

(*Service spécial du Journal*).

Versailles, 8 octobre, soir.

Il se confirme décidément que le Manifeste électoral de M. Gambetta, qu'ont publié hier les journaux républicains, va être l'objet de poursuites judiciaires.

On croit que le nouveau procès intenté à M. Gambetta pour son Manifeste pourra venir vendredi prochain devant le tribunal correctionnel de la Seine.

M. Gambetta parlera demain soir mardi, dans une grande réunion privée, qui aura lieu aux anciens *Magasins réunis*, dans le local du cirque Américain.

***

M. le comte de Chambrun, sénateur légitimiste de la Lozère, est très gravement malade.

Paris, 8 octobre, soir.

La *Patrie* dit que le maréchal de Mac-Mahon, dont nous avons annoncé le retour à Paris, présidera, demain mardi, un important conseil des ministres, qui aura à régler les principales questions que peuvent soulever les élections du 14.

Une dépêche de Toulouse annonce que le journal le *Progrès libéral* a été saisi hier matin à raison de la reproduction d'un article de la *France*, intitulé : « Le Bilan des deux Empires. » Le *Progrès libéral* intente un procès au préfet de la Haute-Garonne pour cette saisie.

***

On télégraphie de Madrid, le 7 octobre, qu'hier soir, neuf individus, porteurs d'armes et de munitions ont été arrêtés dans une mansarde. Ayant opposé de la résistance aux agents chargés de les arrêter, un des conspirateurs a été tué et un autre blessé.

Dans les cercles officiels, on assure que les individus arrêtés sont des agents de désordre payés par des personnes jalouses de voir l'Espagne tranquille. Le complot est considéré comme n'ayant aucune importance, et sans ramification. Les inculpés sont au secret. Les tribunaux ont commencé l'instruction de cette affaire.

***

Constantinople, 7 octobre.

Méhémet-Ali-Pacha prendra le commandement de l'armée opérant contre le Montenégro.

Fazil-Pacha remplace Ahmet-Eyoub-Pacha, qui est rappelé,

Les dernières réserves sont appelées sous les drapeaux.

Un télégramme de Mouktar-Pacha, arrivé hier soir, évalue les pertes des Russes dans la dernière bataille, à dix mille hommes, et celles de l'armée turque à deux mille hommes, tant morts que blessés.

Bourse de Paris.

Cours du 9 Octobre.

Rente 3 p. %..... 69.00
— 4 1/2 p. %..... 97.50
— 5 p. %..... 105.40

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 8 oct.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.015 »	3.025 »
Crédit foncier.....	655 »	655 »
Orléans-Actions.....	1.022 50	1.022 50
Orléans-Obligations.....	325 »	325 75
Suez.....	685 »	688 75
Italien 5 %.....	70 55	70 90

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

9 octobre 1877. (58)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

XIV

CHAGRINS D'AMOUR

— Sylvia !... dit Octave en la baisant au front et en la serrant doucement dans ses bras, que se passe-t-il donc ? et pourquoi vous vois-je à cette heure, chez moi, tremblante et tout épouvantée ?...

Sylvia sanglotait sur la poitrine de son fiancé ; à ses douces paroles, à sa voix aimée, elle releva lentement la tête, et le regardant à travers les larmes qui baignaient son visage...

— Mon ami, répondit-elle, il m'est arrivé aujourd'hui une chose affreuse.

— Laquelle ?

— Une scène terrible avec mon père.

— A quel propos ?

Reproduction interdite.

— Lui que j'avais toujours trouvé si bon, si aimant, je l'ai vu aujourd'hui, pour la première fois, impitoyable et cruel... Si vous saviez, Octave, tout est fini... Il veut que je renonce à votre amour, que j'épouse un autre homme.

— Le docteur Franck ?

— Oui...

— Mais d'où vient ce changement subit, Sylvia ? hier encore votre père me serrait la main en m'appelant son fils... il souriait à notre amour, il voulait hâter lui-même notre union. Qui donc s'est jeté au travers de notre bonheur ? dites...

— Je le cherche en vain.

— Mais vous le lui avez demandé...

— Il n'a rien voulu répondre.

— C'est incompréhensible...

Sylvia serra les mains d'Octave dans ses mains brûlantes de fièvre.

— Oh ! j'ai souffert, dit-elle avec effort ; mon pauvre père m'a parlé si durement ; l a voulu m'imposer silence et sa volonté avec des mots si cruels et auxquels il m'avait si peu habituée jusque-là que je me suis crue perdue... Je me suis sentie seule, sans appui, sans défense ; j'ai eu peur ; alors j'ai perdu la tête. Octave, et j'ai pensé à vous !... A qui pouvais-je demander aide et protection, si ce n'est à celui que l'on m'avait choisi pour époux, à l'homme qui m'aime et que j'aime aussi... on s'adressait à je ne sais quelle raison insensée ; moi je n'ai écouté que mon cœur... on menaçait de nous séparer, mon ami, et j'ai tout bravé... je suis venue à vous avec confiance, remettant mon honneur entre vos mains loyales, et vous disant : Octave, c'est votre femme qui vous appelle ; elle ne veut appartenir qu'à vous ; défendez-la comme si elle vous appartenait déjà !...

Octave attira la jeune fille dans ses bras, et la tint longuement serrée contre sa poitrine.

Il était ému ; cet amour confiant et naïf l'avait touché. Sylvia était belle et chaste, et il y a toujours dans une première affection un certain parfum que n'ont point les autres et qui enivre. Il lui était reconnaissant de cette preuve de dévouement absolu qu'elle lui donnait avec tant d'abandon, et il se sentait lui-même tout disposé à se laisser glisser sur cette pente facile où elle l'entraînait à son insu...

Et puis, si ému et troublé qu'il fût, Octave ne songeait pas sans inquiétude à la position ridicule dans laquelle il allait se retrouver, si M. de Compans s'obstinait à vouloir unir Sylvia au docteur Franck. Un duel avec ce dernier ne devait pas avancer les choses ; il pouvait être blessé, tué même, sans cesser d'être ridicule ; et puis enfin ce mariage était une affaire comme on n'en rencontre qu'une fois en sa vie. Octave y comptait ; il avait arrangé sa vie pour être heureux de la sorte, et quoi qu'il en eût dit quelques instants auparavant à don Lopès, il voyait là son avenir financier, et il n'en voulait pas d'autre.

Ma pauvre enfant, dit-il bientôt en obligeant Sylvia à se rasseoir et en s'asseyant lui-même à ses côtés, vous ne sauriez croire à quel point je me sens pénétré de cette preuve d'amour que vous me donnez aujourd'hui, et mon amour pour vous s'en augmenterait encore, s'il était possible que je vous aimasse davantage. La nouvelle résolution prise par M. de Compans me surprend, elle me blesse même ; mais je ne veux écouter aucune des susceptibilités qu'elle froisse pour ne songer qu'à notre bonheur et au meilleur moyen de l'assurer.

Sylvia remercia Octave par un long regard où elle mit toute son âme :

— Pour que M. de Compans, poursuivit ce dernier, consente à briser ainsi une union projetée, où il savait que vous deviez trouver le bonheur, et à vous donner à un homme qu'il connaît à peine, il faut qu'il soit contraint par un de ces motifs puissants, impérieux, devant lequel tout obstacle s'abaisse et toute volonté plie.

— Mais je n'en connais aucun, dit Sylvia.

— Il en existe un cependant.

— Lequel.

— Nous l'ignorons ; mais vous le voyez, Sylvia, M. de Compans n'a pas même pris le temps de la réflexion ; il ne m'a pas prévenu, il a oublié toutes les convenances, et c'est par vous que j'apprends que mon bonheur est menacé, et qu'il me faut renoncer à votre main.

— Mais cela ne sera pas, Octave.

— Sans doute, mon enfant ; seulement il faut agir avec une grande prudence pour ne pas se fourvoyer dans la position délicate où nous nous trouverons, et pour ne pas surtout manquer le but que nous voulons atteindre.

— Que faut-il faire ? demanda résolument Sylvia.

Octave eut un doux sourire.

— Vous m'aimez, n'est-ce pas mon enfant ? dit-il d'une voix pénétrante.

— En doutez-vous encore ? s'écria la jeune fille.

— Non... la démarche que vous faites en ce moment me l'atteste, et elle me prouve de plus que vous avez confiance en moi.

— Je n'ai plus que vous désormais.

— Et vous êtes décidée à tout, n'est-ce pas ? plutôt que de devenir la femme du docteur !

— Je vous le répète, Octave, que faut-il faire ?

(*A suivre*).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CAHORS

OCTROI DE CAHORS

Il sera précédé, le 6 *décembre 1877*, jour de *Jeudi*, à *2 heures du soir*, en l'Hôtel-de-Ville, par le Maire, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'Octroi municipal de la ville de Cahors, pour *trois années*, commençant le 1er janvier 1878 et finissant le 31 décembre 1880.

Les droits sont établis sur les boissons et liquides, les comestibles, les combustibles, les fourrages et les matériaux de toute nature.

La première mise à prix est fixée à cent quarante mille francs (140,000 fr.) en sus des charges.

On n'admettra aux enchère que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats, auront obtenu du maire, quatre jours avant l'adjudication, un certificat d'admission, sauf recours au Préfet.

Aucune personne attachée à l'administration des contributions indirectes, aux administrations civiles, aux tribunaux, ou ayant une surveillance ou juridiction quelconque sur l'administration de l'octroi, ne pourra être ni adjudicataire, ni associé de l'adjudicataire, sous peine de résiliation et de tous dommages intérêts.

Ne pourront, pareillement, être admis aux enchères ceux qui feront commerce de quelques-uns des objets compris au tarif.

Il sera donné connaissance, au Secrétariat de la Mairie, à toutes les personnes qui s'y présenteront, du cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication; il leur sera également fourni tous les renseignements qu'elles pourront désirer, tant sur le montant des produits, que sur la nature, le nombre et la quantité des objets qui ont été imposés, depuis l'établissement de l'Octroi.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation de l'autorité supérieure.

En l'Hôtel-de-Ville, à Cahors, le 4 septembre 1877.

Le Maire,
Paul CANGARDEL.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 14 (6 octobre).

Histoire de la cuisine, par Virchow. — La science sociale, par M. Herbert Spencer : XII. La famille. XIII. La condition des femmes. XIV. La condition des enfants. XV. Le passé et l'avenir de la famille. — Association française pour l'avancement des sciences Congrès du Havre. Séances générales. Séances des sections. — Revue physique. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

* * *

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 14 (6 octobre).

La candidature officielle et les élections, par M. Anatole Leroy-Beaulieu — Les poëtes modernes de l'Angleterre : Shelley, par Léo Quesnel. — M. Thiers et Louis Napoléon après l'élection du Dix-Décembre, d'après des conversations de M. Thiers recueillies par M. Senior. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N***. — La semaine politique.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Sixmois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Gouvernement Egyptien

Le Comptoir d'Escompte de Paris a l'honneur d'informer les porteurs d'Obligations privilégiées 5 % des Chemins de fer Egyptiens et du Port d'Alexandrie, que l'échange des certificats provisoires contre les Titres définitifs *Coupon du 15 Octobre attaché*, aura lieu à ses guichets à partir du Lundi 15 Octobre.

En raison des délais nécessaires pour le transport du Timbre sur les Titres définitifs, les porteurs des certificats provisoires sont invités à déposer leurs Titres quelques jours à l'avance.

Ces dépôts seront reçus dès le 8 courant.

Crédit Foncier de France.

Premier tirage des Obligations foncières de 400 francs 3 % émises le 24 juillet 1877 et libérées de 60 francs.

TIRAGE DU 5 OCTOBRE 1877.

Le N° 430,449 remboursé à 100,000 fr.; le N° 472,942, remboursé à 50,000 fr.; les N°s 388,365 et 553,367, remboursés chacun à 10,000 fr.; les N°s 241,503, 101,981, 523,985, 3,228, 524,484, 109,858, 458,981, 447,145, 25,632, 461,417, 270,143, 124,820, 117,273, 93,874, 598,163, 319,332, 573,859, 371,954, 289,666, 517,040, 573,771, 313,813, 523,435, 6,950, 200,648, 378,414, 391,248, 512,731, 357,340, 411,035, remboursés chacun à 1,000 fr.

Pour tous les extraits et articles non-signés.
Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de ille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. **La Toilette de Paris** ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux **couturières, modistes, lingères,** aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.

Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS

DEUXIÈME ÉDITION

Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un *patron découpé* en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de **la Toilette de Paris**.

Un *numéro spécimen* est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de **La Toilette de Paris**, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERT, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, coloriés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortimenten longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÉVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÉGE.

LA RÉGLISSE
SANGUINÈDE
GUÉRIT

les **Rhumes, Gastrites, Crampes** et **Faiblesses d'Estomac**. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépot à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

1 FRANC PAR AN EN TIMBRES POSTE POUR SIX MOIS D'ESSAI

JOURNAL DES RENTIERS

le meilleur des journ^{x} financiers, 34, rue Provence, Paris, 6e année, paraît chaq. dimanche; liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; prix des coupons; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 f.; achat et vente de valeurs; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux condit^{s} des Agents de change; avances sur titres. Administrat^{r} : M. de BUCARAT, officier supérieur en retraite, ✻ officier de la Légion d'honneur.

LES CELÉBRITES MÉDICALES recommandent l'emploi
SAVON ROYAL de THRIDACE
de
VIOLET
pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté de la peau du visage et des mains.

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des *maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.*

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
Ecrire : Administration de la Cie concessionnaire
PARIS, 22, Boulevart Montmartre

LE MONITEUR des
VALEURS A LOTS
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Propriété de la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT
(Société anonyme) au capital de
UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS
Siége social, 46, rue Laffitte, Paris.

1 FRANC par AN — 52 NUMÉROS

Publie *immédiatement et exactement* la liste officielle des tirages de toutes les valeurs. *Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.*

On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.
Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

AVIS

CONTOU

BOULANGER

A CAHORS, RUE ST-JAMES

A l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 23 Septembre il fera des **coques** tous les Dimanches,

MAISON GREIL

HABILLEMENTS

Tous faits et sur mesure

POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

ATELIER DE FABRICATION,
A Paris, 37, rue Jean-Jacques Rousseau, 37.

MAISON DE VENTE

A Cahors, boulevard Sud, au coin de la rue Fénélon.

Vous trouverez chez **M. GREIL**, *à Cahors :*

COSTUMES COMPLETS d'hiver, pour hommes, depuis **14** fr.
id. id. id. pour Enfants, depuis **7** fr.
SOUTANES en très bon drap, sur mesure, depuis **45** fr.

Un joli choix d'Echantillons de très belles Etoffes, de la plus grande nouveauté et du meilleur genre pour le Vêtement sur mesure.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

ÉDITION A 2 FRANCS

VICTOR HUGO

HISTOIRE D'UN CRIME

— DÉPOSITION D'UN TÉMOIN —

PREMIÈRE JOURNÉE **LE GUET-APENS** | DEUXIÈME JOURNÉE **LA LUTTE**

CALMANN-LÉVY, éditeur, rue Auber, 3.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J, GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr.	par mois.
200 —	10	—
300 —	15	—
400 —	20	—

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque **100 francs** d'ouvrages choisis, un volume du journal l'**ILLUSTRATION** dont le prixest de 18 fr.

PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le *Réparateur* TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. *Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris* (Eviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.